Image not found or type unknown

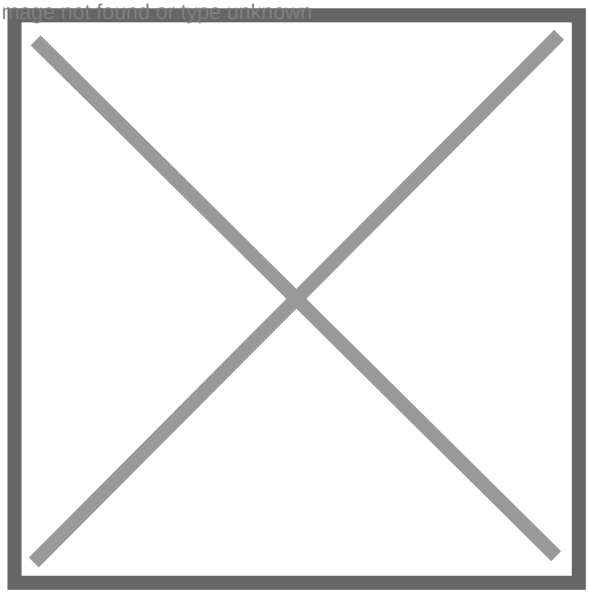

Agrandissement d'une maison

Par **christophegui_old**, le **12/11/2007** à **10:41**

bonjour, j'herite d'une maison familiale que je souhaite agrandir, l'agrandissement se situant a l'extremité de mon terrain, sans etre mitoyen. il se situerai dans le prolongement du mur existant touchant le terrain du voisin, sans etre a cheval, je precise. faut il que je demande l'accord aux voisins, ou peut il me refuser cette extension? Merci d'avance

Par **marielg_old**, le **07/12/2007** à **19:28**

Non seulement vous demandez l'avis de vos voisins, mais vous devez afficher un avis de construction qui touche vos voisins dans un rayon de plusieurs mètres....en cas d'opposition d'un des leurs, il vous sera difficile de commencer les travaux; vous devez aussi recevoir l'aval de votre commune et aussi du cadastre....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés